

DIVIDENDE MONDIAL COUNSEL

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

RAPPORT DE LA DIRECTION

Responsabilité de la direction en matière d'information financière

Les états financiers ci-joints ont été préparés par Gestion de placements Canada Vie limitée, le gestionnaire du Dividende mondial Counsel (le « Fonds »). Le gestionnaire est responsable de l'intégrité, de l'objectivité et de la fiabilité des données présentées. Cette responsabilité comprend le choix de principes comptables appropriés et la formulation de jugements et d'estimations conformes aux normes IFRS de comptabilité. Le gestionnaire est également responsable de l'établissement de contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière destinés à fournir une assurance raisonnable quant à la pertinence et à la fiabilité de l'information financière présentée.

Le conseil d'administration (le « conseil ») de Gestion de placements Canada Vie limitée est responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers, ainsi que de la surveillance de la façon dont le gestionnaire s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière. Le conseil rencontre régulièrement les représentants principaux du gestionnaire et les auditeurs afin de discuter des contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière, des questions d'audit et des questions de présentation de l'information financière.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. est l'auditeur externe du Fonds. Il est nommé par le conseil. L'auditeur externe a audité les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de lui permettre d'exprimer une opinion sur les états financiers à l'intention des porteurs de titres. Son rapport est présenté ci-dessous.

Au nom de Gestion de placements Canada Vie limitée,
gestionnaire du Fonds

Signé « Sam Febraro »

Sam Febraro
Chef de la direction
Gestion de placements Canada Vie limitée

Le 4 juin 2025

Signé « Carson Vanderwel »

Carson Vanderwel
Chef des finances
Gestion de placements Canada Vie limitée

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de titres du Dividende mondial Counsel (le « Fonds »),

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024;
- les états du résultat global pour les périodes closes à ces dates, comme il est indiqué à la note 1;
- les états de l'évolution de la situation financière pour les périodes closes à ces dates, comme il est indiqué à la note 1;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, comme il est indiqué à la note 1;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des méthodes comptables significatives; (ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, comme il est indiqué à la note 1, conformément aux normes IFRS de comptabilité.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

DIVIDENDE MONDIAL COUNSEL

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

– des informations contenues dans le rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

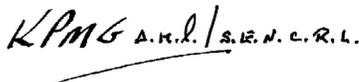
L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.


KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés
Toronto, Canada
Le 4 juin 2025

DIVIDENDE MONDIAL COUNSEL

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux 31 mars (en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	2025 \$	2024 \$
ACTIF		
Actifs courants		
Placements à la juste valeur	160 910	112 658
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 647	1 045
Dividendes à recevoir	358	119
Sommes à recevoir pour placements vendus	674	1
Sommes à recevoir pour titres émis	55	181
Total de l'actif	163 644	114 004
PASSIF		
Passifs courants		
Sommes à payer pour placements achetés	563	–
Sommes à payer pour titres rachetés	51	196
Sommes à payer au gestionnaire	11	6
Total du passif	625	202
Actif net attribuable aux porteurs de titres	163 019	113 802

	Actif net attribuable aux porteurs de titres (note 3)			
	par titre		par série	
	2025	2024	2025	2024
Série A	15,92	16,12	40 917	25 487
Série F	16,15	16,37	21 664	7 825
Série I	16,28	16,50	19 193	1 645
Série O	16,40	16,62	55 125	53 584
Série Patrimoine privé	16,27	16,49	26 120	25 261
			163 019	113 802

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les périodes closes les 31 mars
(en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	2025 \$	2024 \$
Revenus		
Dividendes	5 455	4 121
Revenus d'intérêts aux fins de distribution	43	31
Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets		
Profit (perte) net(te) réalisé(e)	22 135	7 159
Profit (perte) net(te) latent(e)	(10 199)	12 916
Revenu tiré du prêt de titres	10	2
Total des revenus (pertes)	17 444	24 229
Charges (note 6)		
Frais de gestion	791	528
Rabais sur les frais de gestion	(5)	(2)
Frais d'administration	167	116
Intérêts débiteurs	5	3
Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille	179	117
Frais du comité d'examen indépendant	1	1
Autre	1	–
Charges avant les montants absorbés par le gestionnaire	1 139	763
Charges absorbées par le gestionnaire	–	–
Charges nettes	1 139	763
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, avant impôt	16 305	23 466
Charge (économie) d'impôt étranger retenu à la source	708	546
Charge d'impôt étranger sur le résultat (recouvrée)	–	1
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation	15 597	22 919

	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation (note 3)			
	par titre		par série	
	2025	2024	2025	2024
Série A	1,58	2,86	3 051	4 476
Série F	1,72	3,14	1 347	1 443
Série I	2,01	3,04	1 175	306
Série O	2,04	3,18	6 981	11 187
Série Patrimoine privé	2,01	3,15	3 043	5 507
			15 597	22 919

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

DIVIDENDE MONDIAL COUNSEL

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les périodes closes les 31 mars (en milliers de \$)

	2025	2024
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation	15 597	22 919
Ajustements pour :		
Perte (profit) net(te) réalisé(e) sur les placements	(22 365)	(6 951)
Variation de la perte (du profit) net(te) latent(e) sur les placements	10 199	(12 916)
Achat de placements	(317 375)	(183 725)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	281 163	192 285
(Augmentation) diminution des sommes à recevoir et autres actifs	(239)	118
Augmentation (diminution) des sommes à payer et autres passifs	5	6
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(33 015)	11 736

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Produit de l'émission de titres	66 653	18 207
Paievements au rachat de titres	(32 889)	(29 929)
Distributions versées, déduction faite des réinvestissements	(163)	(39)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	33 601	(11 761)

Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture	1 045	1 072
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	16	(2)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	1 647	1 045

Trésorerie	1 647	1 045
Équivalents de trésorerie	–	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	1 647	1 045

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :

Dividendes reçus	5 216	4 239
Impôts étrangers payés	708	547
Intérêts reçus	43	31
Intérêts versés	5	3

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

DIVIDENDE MONDIAL COUNSEL

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

TABLEAU DES PLACEMENTS

Au 31 mars 2025

Nom du placement	Pays	Secteur	Valeur nominale/ Nbre d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
ACTIONS					
360 Finance Inc.	Chine	Services financiers	26 019	944	1 681
A.P. Moller-Mærsk AS, cat. B	Danemark	Produits industriels	813	1 932	2 047
AAC Technologies Holdings Inc.	Chine	Technologie de l'information	4 500	40	39
Les Laboratoires Abbott	États-Unis	Soins de santé	5 479	1 011	1 045
AbbVie Inc.	États-Unis	Soins de santé	255	79	77
Accenture PLC, cat. A	États-Unis	Technologie de l'information	1 084	546	486
Ad-sol Nissin Corp.	Japon	Technologie de l'information	3 000	22	29
AIDA ENGINEERING Ltd.	Japon	Produits industriels	8 600	73	74
ALPHA SYSTEMS Inc.	Japon	Technologie de l'information	900	24	28
Alphabet Inc., cat. A	États-Unis	Services de communication	13 940	3 397	3 100
The Andersons Inc.	États-Unis	Consommation de base	1 999	133	123
Antena 3 de Televisión SA	Espagne	Services de communication	141 355	844	1 140
Asia Pile Holdings Corp.	Japon	Matériaux	3 600	33	32
Asian Pay Television Trust	Singapour	Services de communication	1 509 600	265	129
PT Asuransi Tugu Pratama Indonesia TBK	Indonésie	Services financiers	510 100	45	43
ASUSTeK Computer Inc.	Taiwan	Technologie de l'information	19 000	503	504
AT&T Inc.	États-Unis	Services de communication	3 983	149	162
ATN International Inc.	États-Unis	Services de communication	19 097	441	558
Autohome Inc., CAAE	Chine	Services de communication	14 457	572	576
Banca Mediolanum SPA	Italie	Services financiers	60 763	935	1 408
Banca Popolare di Sondrio SCPA	Italie	Services financiers	71 015	760	1 237
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA	Espagne	Services financiers	34 301	696	673
Bangkok Bank Public Co. Ltd., CAE sans droit de vote	Thaïlande	Services financiers	5 500	36	34
BNP Paribas SA	France	Services financiers	15 803	1 753	1 894
Booking Holdings Inc.	États-Unis	Consommation discrétionnaire	545	3 028	3 611
Booz Allen Hamilton Holding Corp.	États-Unis	Produits industriels	1 229	266	185
Brambles Ltd.	Australie	Produits industriels	24 471	421	443
Brother Industries Ltd.	Japon	Technologie de l'information	21 900	517	570
Business Brain Showa-Ota Inc.	Japon	Technologie de l'information	1 400	19	34
Business Engineering Corp.	Japon	Technologie de l'information	800	31	28
CAC Holdings Corp.	Japon	Technologie de l'information	4 700	73	94
Cal-Maine Foods Inc.	États-Unis	Consommation de base	18 470	2 196	2 415
Capcom Co. Ltd.	Japon	Services de communication	1 600	51	57
Catcher Technology Co. Ltd.	Taiwan	Technologie de l'information	5 000	40	45
Chicony Electronics Co. Ltd.	Taiwan	Technologie de l'information	11 000	65	80
China Construction Bank Corp., H	Chine	Services financiers	2 088 000	1 712	2 665
China Merchants Bank Co. Ltd., H	Chine	Services financiers	109 500	801	927
China New Higher Education Group Ltd.	Chine	Consommation discrétionnaire	466 873	81	79
China Petroleum Engineering Corp.	Chine	Énergie	271 600	188	179
Chinese Universe Publishing and Media Group Co. Ltd.	Chine	Services de communication	203 200	527	440
CHIN POON Industrial Co. Ltd.	Taiwan	Technologie de l'information	62 000	95	87
Chunghwa Precision Test Tech Co. Ltd.	Taiwan	Technologie de l'information	5 000	153	143
Cisco Systems Inc.	États-Unis	Technologie de l'information	68 650	6 117	6 094
Citigroup Inc.	États-Unis	Services financiers	28 397	3 098	2 899
The Clorox Co.	États-Unis	Consommation de base	10 531	2 257	2 230
Colgate-Palmolive Co.	États-Unis	Consommation de base	19 194	2 273	2 587
Comcast Corp., cat. A	États-Unis	Services de communication	89 781	5 380	4 766
Compal Electronics Inc.	Taiwan	Technologie de l'information	190 000	265	264
Computershare Ltd.	Australie	Produits industriels	41 128	993	1 456
CSE Global Ltd.	Singapour	Technologie de l'information	52 100	23	25
CSG Systems International Inc.	États-Unis	Produits industriels	14 665	1 136	1 275
CTS Co. Ltd.	Japon	Produits industriels	4 100	24	30
Dah Sing Banking Group Ltd.	Hong Kong	Services financiers	108 800	116	172
Dainichiseika Color & Chemicals Manufacturing Co. Ltd.	Japon	Matériaux	1 100	33	32
Daitron Co. Ltd.	Japon	Technologie de l'information	2 200	70	70
Darfon Electronics Corp.	Taiwan	Technologie de l'information	101 000	255	174
Dayang Enterprise Holdings BHD	Malaisie	Énergie	168 500	108	107
DNB Bank ASA	Norvège	Services financiers	74 192	2 558	2 809
Dolby Laboratories Inc., cat. A	États-Unis	Technologie de l'information	16 840	1 746	1 945
Dream International Ltd.	Hong Kong	Consommation discrétionnaire	32 000	31	37
eBay Inc.	États-Unis	Consommation discrétionnaire	28 466	2 331	2 773
Elan Microelectronics Corp.	Taiwan	Technologie de l'information	27 000	169	159
Ellaktor SA	Grèce	Produits industriels	59 182	140	139
Equinor ASA	Norvège	Énergie	3 422	127	130

DIVIDENDE MONDIAL COUNSEL

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

Au 31 mars 2025

Nom du placement	Pays	Secteur	Valeur nominale/ Nbre d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
ACTIONS (suite)					
Equitable Holdings Inc.	États-Unis	Services financiers	41 261	2 372	3 091
EVA Airways Corp.	Taiwan	Produits industriels	102 000	170	180
Evergreen Marine Corp.	Taiwan	Produits industriels	278 000	2 465	2 663
Evolution Mining Ltd.	Australie	Matériaux	40 908	165	263
Expedia Group Inc.	États-Unis	Consommation discrétionnaire	7 404	2 135	1 790
Exxon Mobil Corp.	États-Unis	Énergie	8 591	1 329	1 469
ForFarmers BV	Pays-Bas	Consommation de base	11 112	55	77
Fourlis Holdings SA	Grèce	Consommation discrétionnaire	2 927	16	19
Fukui Computer Holdings Inc.	Japon	Technologie de l'information	1 800	53	59
Hana Financial Group Inc.	Corée du Sud	Services financiers	13 974	835	817
Hap Seng Plantations Holdings BHD	Malaisie	Consommation de base	226 300	144	143
HealthStream Inc.	États-Unis	Soins de santé	2 214	100	102
Hellenic Telecommunications Organization SA (OTE)	Grèce	Services de communication	3 371	80	79
Hon Hai Precision Industry Co. Ltd.	Taiwan	Technologie de l'information	46 000	317	295
Hsing Ta Cement Co.	Taiwan	Matériaux	54 000	54	41
I'll Inc.	Japon	Technologie de l'information	3 100	67	64
Infosys Ltd., CAAE	Inde	Technologie de l'information	86 816	2 682	2 279
Innocean Worldwide Inc.	Corée du Sud	Services de communication	3 560	71	61
InterDigital Communications Corp.	États-Unis	Technologie de l'information	4 069	1 220	1 210
International Business Machines Corp.	États-Unis	Technologie de l'information	5 024	1 466	1 797
International Consolidated Airlines Group SA	Royaume-Uni	Produits industriels	81 696	512	398
International Games System Co. Ltd.	Taiwan	Services de communication	31 000	1 193	1 041
Intuit Inc.	États-Unis	Technologie de l'information	1 001	878	884
Israel Discount Bank Ltd.	Israël	Services financiers	43 024	435	429
ITE Technology Inc.	Taiwan	Technologie de l'information	38 000	220	231
Jackson Financial Inc.	États-Unis	Services financiers	3 308	311	399
Japan Post Holdings Co. Ltd.	Japon	Services financiers	5 600	86	81
Jaya Tiasa Holdings BHD	Malaisie	Matériaux	70 300	31	27
JD.com Inc.	Chine	Consommation discrétionnaire	19 050	554	565
Johnson & Johnson	États-Unis	Soins de santé	5 641	1 293	1 345
Kanaden Corp.	Japon	Produits industriels	3 000	42	43
Kingnet Network Co. Ltd.	Chine	Services de communication	254 050	764	814
Kingsoft Corp. Ltd.	Chine	Services de communication	100 000	570	698
Kissei Pharmaceutical Co. Ltd.	Japon	Soins de santé	5 900	158	218
Koike Sanso Kogyo Co. Ltd.	Japon	Produits industriels	2 500	32	30
Koninklijke Ahold Delhaize NV	Pays-Bas	Consommation de base	10 508	561	565
Krungthai Bank PCL	Thaïlande	Services financiers	779 900	766	798
Lenovo Group Ltd.	Chine	Technologie de l'information	74 000	135	144
Logitech International SA, nom.	Suisse	Technologie de l'information	14 588	1 744	1 785
Macmahon Holdings Ltd.	Australie	Matériaux	137 718	43	34
The Marcus Corp.	États-Unis	Services de communication	3 469	103	83
Marsh & McLennan Companies Inc.	États-Unis	Services financiers	3 122	815	1 096
Mastercard Inc., cat. A	États-Unis	Services financiers	501	391	395
MBB SE	Allemagne	Produits industriels	397	61	83
McKesson Corp.	États-Unis	Soins de santé	39	15	38
MediaTek Inc.	Taiwan	Technologie de l'information	49 000	2 452	2 967
Meiko Network Japan Co. Ltd.	Japon	Consommation discrétionnaire	4 500	31	33
Merck & Co. Inc.	États-Unis	Soins de santé	27 546	3 608	3 556
Mesabi Trust	États-Unis	Matériaux	1 648	58	64
Meta Platforms Inc., cat. A	États-Unis	Services de communication	4 125	3 866	3 419
MPI Corp.	Taiwan	Technologie de l'information	11 000	353	318
MSCI Inc., cat. A	États-Unis	Services financiers	2 569	2 255	2 089
Nachi-Fujikoshi Corp.	Japon	Produits industriels	1 000	33	33
NetEase Inc.	Chine	Services de communication	46 600	1 368	1 381
The New York Times Co., cat. A	États-Unis	Services de communication	26 638	1 928	1 900
NH Investment & Securities Co. Ltd.	Corée du Sud	Services financiers	47 432	643	652
Nissei ASB Machine Co. Ltd.	Japon	Produits industriels	1 600	78	77
Nittoc Construction Co. Ltd.	Japon	Produits industriels	3 300	30	33
Noah Holdings Ltd.	Chine	Services financiers	17 143	256	233
Northern Star Resources Ltd.	Australie	Matériaux	14 833	227	246
Novartis AG, nom.	Suisse	Soins de santé	6 730	1 056	1 077
Novatek Microelectronics Corp.	Taiwan	Technologie de l'information	18 000	309	427
The One Enterprise Public Co. Ltd. (CAESV)	Thaïlande	Services de communication	415 200	75	44

DIVIDENDE MONDIAL COUNSEL

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

Au 31 mars 2025

Nom du placement	Pays	Secteur	Valeur nominale/ Nbre d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
ACTIONS (suite)					
oRo Co. Ltd.	Japon	Technologie de l'information	4 400	64	110
Otsuka Corp.	Japon	Technologie de l'information	8 200	255	256
PCA Corp.	Japon	Technologie de l'information	1 800	21	30
PepsiCo Inc.	États-Unis	Consommation de base	15 757	3 441	3 398
Perdoceo Education Corp.	États-Unis	Consommation discrétionnaire	33 246	1 218	1 204
Phison Electronics Corp.	Taiwan	Technologie de l'information	9 000	230	207
Playtika Holding Corp.	Israël	Services de communication	29 981	318	223
Polo Ralph Lauren Corp., cat. A	États-Unis	Consommation discrétionnaire	2 775	980	881
Pop Mart International Group Ltd.	Chine	Consommation discrétionnaire	3 589	87	104
Primax Electronics Ltd.	Taiwan	Technologie de l'information	102 000	441	368
Pro Medicus Ltd.	Australie	Soins de santé	7 658	1 463	1 392
The Procter & Gamble Co.	États-Unis	Consommation de base	8 967	2 210	2 198
PT Astra International TBK	Indonésie	Produits industriels	329 400	145	140
PT Medco Energi Internasional Tbk	Indonésie	Énergie	829 100	103	73
PT Perusahaan Perkebunan London Sumatra Indonesia Tbk	Indonésie	Consommation de base	1 612 500	137	154
PT Puradelta Lestari TBK	Indonésie	Biens immobiliers	6 828 800	92	80
PTT Exploration and Production PCL	Thaïlande	Énergie	466 600	2 617	2 308
Regeneron Pharmaceuticals Inc.	États-Unis	Soins de santé	861	790	785
Rheon Automatic Machinery Co. Ltd.	Japon	Produits industriels	7 500	92	91
Richter Gedeon NYRT	Hongrie	Soins de santé	16 598	581	658
Riken Vitamin Co. Ltd.	Japon	Consommation de base	3 000	60	70
Roche Holding AG Genusscheine	Suisse	Soins de santé	12 361	4 991	5 850
S1 Corp.	Corée du Sud	Produits industriels	968	58	61
San Fang Chemical Industry Co. Ltd.	Taiwan	Matériaux	56 000	69	107
Sansei Yusoki Co. Ltd.	Japon	Produits industriels	2 100	27	26
SCB X PCL	Thaïlande	Services financiers	101 700	543	530
Scroll Corp.	Japon	Consommation discrétionnaire	4 800	48	47
Shandong Publishing & Media Co. Ltd.	Chine	Services de communication	795 368	1 464	1 536
Sigurd Microelectronics Corp.	Taiwan	Technologie de l'information	63 000	213	209
Simon Property Group Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	739	194	177
Simplo Technology Co. Ltd.	Taiwan	Technologie de l'information	6 000	102	97
Singapore Exchange Ltd.	Singapour	Services financiers	45 200	493	647
Singapore Technologies Engineering Ltd. (ST Engg)	Singapour	Produits industriels	275 400	1 883	1 994
Sinmag Equipment Corp.	Taiwan	Produits industriels	10 000	50	63
SITC International Holdings Co. Ltd.	Chine	Produits industriels	295 000	1 108	1 153
Streamax Technology Co. Ltd.	Chine	Consommation discrétionnaire	32 300	303	365
Suncor Énergie Inc.	Canada	Énergie	74 000	3 871	4 124
Super Group (SGHC) Ltd.	Royaume-Uni	Consommation discrétionnaire	9 839	94	91
SYN prop e tech SA	Brésil	Biens immobiliers	205 800	255	251
Systema Corp.	Japon	Technologie de l'information	74 400	243	259
Taiwan FU Hsing Industrial Co. Ltd.	Taiwan	Produits industriels	34 000	76	76
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd.	Taiwan	Technologie de l'information	17 000	690	680
Tegma Gestão Logística SA	Brésil	Produits industriels	30 300	207	257
Teikoku Electric Manufacturing Co. Ltd.	Japon	Produits industriels	1 600	48	45
Telefonaktiebolaget LM Ericsson, B, CAAE	Suède	Technologie de l'information	208 769	2 360	2 330
TIS Inc.	Japon	Technologie de l'information	1 000	32	40
T-Mobile USA Inc.	États-Unis	Services de communication	8 136	3 035	3 121
TOBISHIMA HOLDINGS Inc.	Japon	Produits industriels	2 800	47	44
The Travelers Companies Inc.	États-Unis	Services financiers	9 678	3 312	3 682
Unicaja Banco SA	Espagne	Services financiers	806 624	1 513	2 152
Unipres Corp.	Japon	Consommation discrétionnaire	15 200	157	156
Unitech Computer Co. Ltd.	Taiwan	Technologie de l'information	97 000	163	162
Verizon Communications Inc.	États-Unis	Services de communication	82 718	4 809	5 397
Vipshop Holdings Ltd.	Chine	Consommation discrétionnaire	44 188	1 000	996
Welltower Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	2 843	603	626
Westports Holdings BHD	Malaisie	Produits industriels	126 500	149	196
Wipro Ltd., CAAE	Inde	Technologie de l'information	73 384	385	323
Wolters Kluwer NV	Pays-Bas	Produits industriels	737	164	165
Wowprime Corp.	Taiwan	Consommation discrétionnaire	5 000	53	49
Wyndham Destinations Inc.	États-Unis	Consommation discrétionnaire	3 369	219	224

DIVIDENDE MONDIAL COUNSEL

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

Au 31 mars 2025

Nom du placement	Pays	Secteur	Valeur nominale/ N ^{bre} d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
ACTIONS (suite)					
Yangzijiang Financial Holding	Singapour	Services financiers	590 700	196	501
Yangzijiang Shipbuilding Holdings Ltd.	Singapour	Produits industriels	288 500	876	725
Total des actions				152 330	160 910
Coûts de transaction				(38)	–
Total des placements				152 292	160 910
Trésorerie et équivalents de trésorerie					1 647
Autres éléments d'actif moins le passif					462
Actif net attribuable aux porteurs de titres					163 019

DIVIDENDE MONDIAL COUNSEL

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

APERÇU DU PORTEFEUILLE

31 MARS 2025

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Actions	98,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,0
Autres éléments d'actif (de passif)	0,3

RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
États-Unis	50,8
Chine	8,9
Taiwan	7,1
Autre	6,3
Suisse	5,3
Canada	2,5
Singapour	2,5
Espagne	2,4
Australie	2,4
Thaïlande	2,3
Norvège	1,8
Japon	1,8
Italie	1,6
Inde	1,6
Suède	1,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,0
Autres éléments d'actif (de passif)	0,3

RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Services financiers	20,9
Services de communication	18,8
Technologie de l'information	17,4
Soins de santé	9,9
Produits industriels	8,7
Consommation de base	8,6
Consommation discrétionnaire	8,0
Énergie	5,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,0
Biens immobiliers	0,7
Matériaux	0,5
Autres éléments d'actif (de passif)	0,3

31 MARS 2024

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Actions	99,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,9
Autres éléments d'actif (de passif)	0,1

RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
États-Unis	54,4
Chine	7,9
Taiwan	7,7
Suisse	5,5
Australie	5,0
Espagne	3,3
Danemark	2,3
Pays-Bas	2,3
Japon	2,2
Thaïlande	1,5
Allemagne	1,2
Autres pays	5,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,9
Autres éléments d'actif (de passif)	0,1

RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Technologie de l'information	17,7
Produits industriels	16,2
Services financiers	12,2
Énergie	11,8
Soins de santé	11,1
Consommation discrétionnaire	10,4
Matériaux	9,1
Consommation de base	5,1
Services de communication	4,5
Services publics	0,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,9
Autres éléments d'actif (de passif)	0,1

DIVIDENDE MONDIAL COUNSEL

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

NOTES ANNEXES

1. Périodes comptables et renseignements généraux

Le Fonds a été constitué en fiducie de fonds commun de placement à capital variable en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie qui a été modifiée et mise à jour de temps à autre. Le siège social du Fonds est situé au 255, avenue Dufferin, London (Ontario) Canada. Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts (désignées en tant que « titre » ou « titres ») de séries multiples. Les séries du Fonds sont offertes à la vente aux termes d'un prospectus simplifié ou aux termes d'options de placement avec dispense de prospectus.

L'information fournie dans les présents états financiers et dans les notes annexes se rapporte aux périodes closes les 31 mars 2025 et 2024, ou est présentée à ces dates. Pour l'exercice au cours duquel un fonds ou une série est établi(e) ou rétabli(e), l'information fournie se rapporte à la période commençant à la date d'établissement ou de rétablissement. Lorsqu'une série d'un fonds a été dissoute au cours de l'une ou l'autre des périodes, l'information concernant la série est fournie jusqu'à la fermeture des bureaux à la date de dissolution. Se reporter à la note 10 a) pour la date de constitution du Fonds et la date d'établissement de chacune des séries.

Dans les présents états financiers, « GPCV » et « le gestionnaire » désignent Gestion de placements Canada Vie limitée, qui est une filiale indirecte à part entière de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (« Canada Vie »). Au cours de la première moitié de la période close le 30 septembre 2024, Services de portefeuille Counsel Inc. (« Counsel »), était l'ancien gestionnaire du Fonds. Le 1^{er} octobre 2024, Counsel a fusionné avec GPCV, après quoi la société issue de la fusion, GPCV, a continué d'agir à titre de gestionnaire du Fonds. Le gestionnaire a conclu une convention d'administration de fonds avec Corporation Financière Mackenzie (« Mackenzie »), une société affiliée au gestionnaire et à Canada Vie, pour les services d'administration. Les placements du Fonds dans des sociétés du groupe de sociétés Power sont identifiés dans le tableau des placements.

2. Base d'établissement et mode de présentation

Les présents états financiers annuels audités (les « états financiers ») ont été établis conformément aux Normes IFRS de comptabilité (les « IFRS »). La note 3 présente un résumé des méthodes comptables significatives du Fonds en vertu des IFRS.

Sauf indication contraire, tous les montants présentés dans ces états financiers sont en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, et sont arrondis au millier près. Les états financiers ont été établis sur la base de la continuité d'exploitation au moyen de la méthode du coût historique, sauf dans le cas des instruments financiers qui ont été évalués à la juste valeur.

Les présents états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le conseil d'administration de GPCV le 4 juin 2025.

3. Méthodes comptables significatives

a) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs financiers et des passifs financiers tels que des titres de créance, des titres de capitaux propres, des fonds d'investissement et des dérivés. Le Fonds classe et évalue ses instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (la « JVRN »). Tous les instruments financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation est acquittée, est annulée ou expire. Les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de l'opération.

Les instruments financiers sont par la suite évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) latent(e).

Le coût des placements est calculé en fonction d'un coût moyen pondéré.

Les profits et les pertes réalisé(e)s et latent(e)s sur les placements sont calculé(e)s en fonction du coût moyen pondéré des placements, mais excluent les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille, qui sont présentés de manière distincte dans l'état du résultat global au poste Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille.

Les profits et les pertes découlant de la variation de la juste valeur des placements sont pris en compte dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Le Fonds comptabilise ses placements dans des fonds de placement à capital variable non cotés (« Fonds sous-jacents ») et des fonds négociés en bourse (« FNB »), le cas échéant, à la juste valeur par le biais du résultat net. Les placements du Fonds dans des Fonds sous-jacents et des FNB, le cas échéant, sont présentés dans le tableau des placements à la juste valeur, ce qui représente l'exposition maximale du Fonds en lien avec ces placements.

Les titres rachetables du Fonds comportent de multiples obligations contractuelles différentes et confèrent aux porteurs de titres le droit de faire racheter leur participation dans le Fonds contre un montant de trésorerie égal à leur part proportionnelle de la valeur liquidative du Fonds, faisant en sorte qu'ils respectent le critère de classification à titre de passifs financiers, conformément à l'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de titres est présentée au prix de rachat.

L'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, exige la présentation d'information relative aux changements dans les passifs et les actifs, comme les titres du Fonds, découlant d'activités de financement. Les changements relatifs aux titres du Fonds, y compris les changements découlant des flux de trésorerie et les changements sans effet de trésorerie, sont inclus à l'état de l'évolution de la situation financière. Tout changement relatif aux titres non réglé en espèces à la fin de la période est présenté à titre de Sommes à recevoir pour titres émis ou de Sommes à payer pour titres rachetés à l'état de la situation financière. Ces sommes à recevoir et à payer sont normalement réglées peu après la fin de la période.

DIVIDENDE MONDIAL COUNSEL

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

NOTES ANNEXES

3. Méthodes comptables significatives (suite)

b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est définie comme le prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou qui serait payé au transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les placements dans des titres cotés à une Bourse des valeurs mobilières ou négociés sur un marché hors cote, y compris les FNB, sont évalués selon le dernier cours de marché ou le cours de clôture enregistré par la Bourse sur laquelle le titre se négocie principalement, le cours se situant à l'intérieur d'un écart acheteur-vendeur pour le placement. Dans certaines circonstances, lorsque le cours ne se situe pas à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point le plus représentatif de la juste valeur dans cet écart en fonction de faits et de circonstances spécifiques. Les titres de fonds communs d'un fonds sous-jacent sont évalués un jour ouvrable au cours calculé par le gestionnaire de ce fonds sous-jacent, conformément à ses actes constitutifs. Les titres non cotés ou non négociés à une Bourse et les titres dont le cours de la dernière vente ou de clôture n'est pas disponible ou les titres pour lesquels les cours boursiers, de l'avis du gestionnaire, sont inexacts ou incertains, ou ne reflètent pas tous les renseignements significatifs disponibles, sont évalués à leur juste valeur, laquelle sera déterminée par le gestionnaire à l'aide de techniques d'évaluation appropriées et acceptées par le secteur, y compris des modèles d'évaluation. La juste valeur d'un titre déterminée à l'aide de modèles d'évaluation exige l'utilisation de facteurs et d'hypothèses fondés sur les données observables sur le marché, notamment la volatilité et les autres taux ou prix applicables. Dans des cas limités, la juste valeur d'un titre peut être déterminée grâce à des techniques d'évaluation qui ne sont pas appuyées par des données observables sur le marché.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, qui incluent les dépôts de trésorerie auprès d'institutions financières et les placements à court terme qui sont facilement convertibles en trésorerie, sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur et sont utilisés par le Fonds dans la gestion de ses engagements à court terme. La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements à court terme sont présentés à leur juste valeur, qui se rapproche de leur coût amorti en raison de leur nature très liquide et de leur échéance à court terme. Les découverts bancaires sont présentés dans les passifs courants à titre de dette bancaire dans l'état de la situation financière. Les placements à court terme qui ne sont pas considérés comme des équivalents de trésorerie sont présentés séparément dans le tableau des placements.

Le Fonds peut avoir recours à des instruments dérivés (comme les options souscrites, les contrats à terme standardisés ou de gré à gré, les swaps ou les instruments dérivés sur mesure) en guise de couverture contre les pertes occasionnées par des fluctuations des cours des titres, des taux d'intérêt ou des taux de change. Le Fonds peut également avoir recours à des instruments dérivés à des fins autres que de couverture afin d'effectuer indirectement des placements dans des titres ou des marchés financiers, de s'exposer à d'autres devises, de chercher à générer des revenus supplémentaires ou à toute autre fin considérée comme appropriée par le ou les portefeuillistes du Fonds, pourvu que cela soit compatible avec les objectifs de placement du Fonds. Les instruments dérivés doivent être utilisés conformément à la législation canadienne sur les organismes de placement collectif, sous réserve des dispenses accordées au Fonds par les organismes de réglementation, le cas échéant. Pour de plus amples renseignements à cet égard, notamment sur les modalités de telles dispenses, le cas échéant, se reporter à la rubrique « Dispenses et approbations » du prospectus simplifié du Fonds.

L'évaluation des instruments dérivés est effectuée quotidiennement, au moyen des sources usuelles d'information provenant des Bourses pour les instruments dérivés cotés en Bourse et des demandes précises auprès des courtiers relativement aux instruments dérivés hors cote.

La valeur des contrats à terme de gré à gré représente le profit ou la perte qui serait réalisé(e) si, à la date d'évaluation, les positions détenues étaient dénouées. La variation de la valeur des contrats à terme de gré à gré est incluse dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) latent(e).

La fluctuation quotidienne de la valeur des contrats à terme standardisés ou des swaps, de même que les règlements au comptant effectués tous les jours par le Fonds, le cas échéant, représentent la variation des profits ou des pertes latent(e)s, mieux établi(e)s au prix de règlement. Ces profits ou pertes latent(e)s sont inscrit(e)s et comptabilisé(e)s de cette manière jusqu'à ce que le Fonds dénoue le contrat ou que le contrat arrive à échéance. La marge versée ou reçue au titre des contrats à terme standardisés ou des swaps figure en tant que créance dans l'état de la situation financière au poste Marge sur instruments dérivés. Toute modification de l'exigence en matière de marge est rajustée quotidiennement.

Les primes payées pour l'achat d'options sont comptabilisées dans l'état de la situation financière au poste Placements à la juste valeur.

Les primes reçues à la souscription d'options sont incluses dans l'état de la situation financière à titre de passif et sont par la suite ajustées quotidiennement à leur juste valeur. Si une option souscrite vient à échéance sans avoir été exercée, la prime reçue est inscrite à titre de profit réalisé. Lorsqu'une option d'achat souscrite est exercée, l'écart entre le produit de la vente plus la valeur de la prime et le coût du titre est inscrit à titre de profit ou de perte réalisé(e). Lorsqu'une option de vente souscrite est exercée, le coût du titre acquis correspond au prix d'exercice de l'option moins la prime reçue.

Se reporter au tableau des instruments dérivés et au tableau des options achetées/vendues, le cas échéant, compris dans le tableau des placements pour la liste des instruments dérivés et des options au 31 mars 2025.

Le Fonds classe la juste valeur de ses actifs et de ses passifs en trois catégories, lesquelles se différencient en fonction de la nature des données, observables ou non, et de la portée de l'estimation requise.

Niveau 1 – Prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement. Les évaluations de niveau 2 comprennent, par exemple, des prix cotés pour des titres semblables, des prix cotés sur des marchés inactifs et provenant de courtiers en valeurs mobilières reconnus, ainsi que l'application à des prix cotés ailleurs qu'en Amérique du Nord de facteurs obtenus à partir de données observables dans le but d'estimer l'incidence que peuvent avoir les différentes heures de clôture des marchés.

Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués en fonction des prix fournis par une entreprise d'évaluation indépendante et reconnue qui établit le prix des titres en se fondant sur les opérations récentes et sur les estimations obtenues des intervenants du marché, en incorporant des données de marché observables et en ayant recours à des pratiques standards sur les marchés. Les placements à court terme classés au niveau 2 sont évalués en fonction du coût amorti, majoré des intérêts courus, ce qui se rapproche de la juste valeur.

Les justes valeurs estimées pour ces titres pourraient être différentes des valeurs qui auraient été utilisées si un marché pour le placement avait existé;

DIVIDENDE MONDIAL COUNSEL

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

NOTES ANNEXES

3. Méthodes comptables significatives (suite)

b) Évaluation de la juste valeur (suite)

Niveau 3 – Données d'entrée qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Les données sont considérées comme observables si elles sont élaborées à l'aide de données de marché, par exemple les informations publiées sur des événements ou des transactions réels, qui reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif.

Voir la note 10 pour le classement des justes valeurs du Fonds.

c) Comptabilisation des produits

Les revenus d'intérêts aux fins de distribution correspondent à l'intérêt nominal reçu par le Fonds et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro, qui sont amorties selon le mode linéaire. Les dividendes sont cumulés à compter de la date ex-dividende. Les profits ou les pertes latent(e)s sur les placements, les profits ou pertes réalisé(e)s à la vente de placements, lesquels comprennent les profits ou pertes de change sur ces placements, sont établis selon la méthode du coût moyen pondéré. Les distributions reçues d'un Fonds sous-jacent sont comprises dans les revenus d'intérêts aux fins de distribution, dans le revenu de dividendes, dans le profit (la perte) net(te) réalisé(e) ou dans le revenu provenant des rabais sur les frais, selon le cas, à la date ex-dividende ou de distribution.

Le Fonds peut investir dans des fonds d'investissement gérés par Mackenzie. Le Fonds reçoit un revenu provenant des rabais sur les frais à l'égard des frais de gestion payés indirectement à Mackenzie, ce qui annule les frais de gestion indirectement liés au rendement de ces fonds.

Le revenu, les profits (pertes) réalisé(e)s et les profits (pertes) latent(e)s sont répartis quotidiennement et proportionnellement entre les séries.

d) Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille

Les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille sont des charges engagées en vue d'acquérir, d'émettre ou de céder des actifs financiers ou des passifs financiers. Ils comprennent les honoraires et les commissions versés aux agents, aux bourses, aux courtiers et aux autres intermédiaires. Tous les courtages engagés par le Fonds en lien avec les opérations de portefeuille pour les périodes, ainsi que les autres frais d'opérations, sont présentés dans les états du résultat global. Les activités de courtage sont attribuées aux courtiers en fonction du meilleur résultat net pour le Fonds. Sous réserve de ces critères, des commissions peuvent être versées à des sociétés de courtage qui offrent certains services (ou les paient), outre l'exécution des ordres, y compris la recherche, l'analyse et les rapports sur les placements, et les bases de données et les logiciels à l'appui de ces services. Le cas échéant et lorsqu'elle est vérifiable, la valeur de ces services fournis au cours des périodes est présentée à la note 10. La valeur de certains services exclusifs fournis par des courtiers ne peut être estimée raisonnablement.

e) Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres

Le Fonds est autorisé à effectuer des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, tel qu'il est défini dans le prospectus simplifié du Fonds. Ces opérations s'effectuent par l'échange temporaire de titres contre des biens donnés en garantie comportant l'engagement de rendre les mêmes titres à une date ultérieure.

Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, sous forme d'intérêts sur la trésorerie ou les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est présenté à l'état du résultat global et constaté lorsqu'il est gagné. Les opérations de prêts de titres sont gérées par la Banque Canadienne Impériale de Commerce et The Bank of New York Mellon. La valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie doit équivaloir à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, vendus ou achetés.

La note 10 résume les détails relatifs aux titres prêtés et aux biens reçus en garantie à la fin de la période, et présente un rapprochement des revenus de prêt de titres durant la période, le cas échéant. Les biens reçus en garantie se composent de titres de créance du gouvernement du Canada et d'autres pays, d'administrations municipales, de gouvernements provinciaux et d'institutions financières du Canada.

f) Compensation

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le solde net est comptabilisé dans l'état de la situation financière seulement s'il existe un droit exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal des activités, le Fonds conclut diverses conventions-cadres de compensation ou ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière, mais qui permettent tout de même de compenser les montants dans certaines circonstances, comme une faillite ou une résiliation de contrat. La note 10 résume les détails de la compensation, le cas échéant, qui fait l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'autres conventions semblables et l'incidence nette sur les états de la situation financière si la totalité des droits à compensation était exercée.

Les produits et les charges ne sont pas compensés à l'état du résultat global, à moins qu'une norme comptable présentée de manière spécifique dans les méthodes IFRS adoptées par le Fonds l'exige ou le permette.

g) Devise

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les achats et les ventes de placements en devises ainsi que les dividendes, le revenu d'intérêts et les charges d'intérêts en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment de l'opération.

Les profits (pertes) de change à l'achat ou à la vente de devises sont comptabilisé(e)s dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) réalisé(e).

La juste valeur des placements ainsi que des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur chaque jour ouvrable.

h) Actif net attribuable aux porteurs de titres, par titre

L'actif net attribuable aux porteurs de titres par titre est calculé en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de titres d'une série de titres un jour ouvrable donné par le nombre total de titres de la série en circulation ce jour-là.

DIVIDENDE MONDIAL COUNSEL

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

NOTES ANNEXES

3. Méthodes comptables significatives (suite)

i) Valeur liquidative par titre

La valeur liquidative quotidienne d'un fonds d'investissement peut être calculée sans tenir compte des IFRS conformément aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM »). La différence entre la valeur liquidative et l'actif net attribuable aux porteurs de titres (tel qu'il est présenté dans les états financiers), le cas échéant, tient principalement aux différences liées à la juste valeur des placements et des autres actifs financiers et passifs financiers, et est présentée à la note 10, le cas échéant.

j) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, par titre

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation par titre figurant dans l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation pour la période, divisée par le nombre moyen pondéré de titres en circulation au cours de la période.

k) Fusions

Dans le cadre d'une fusion de fonds, le Fonds fait l'acquisition de tous les actifs et prend en charge la totalité du passif du fonds dissous à la juste valeur en échange des titres du Fonds à la date de prise d'effet de la fusion.

l) Modifications comptables futures

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») a publié la norme IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir* (« IFRS 18 »). L'IFRS 18, qui remplace la norme IAS 1, *Présentation des états financiers*, comporte de nouvelles exigences de présentation applicables à certaines catégories et aux sous-totaux dans l'état du résultat global, de nouvelles exigences concernant les informations à fournir sur les indicateurs de performance définis par la direction et d'autres exigences visant les informations trop résumées ou trop détaillées.

La norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, mais son application anticipée est permise. Le gestionnaire évalue l'incidence de l'adoption de cette norme.

4. Estimations et jugements comptables critiques

L'établissement de ces états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses ayant principalement une incidence sur l'évaluation des placements. Les estimations et les hypothèses sont révisées de façon continue. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Voici les estimations et les jugements comptables les plus importants utilisés pour établir les états financiers :

Utilisation d'estimations

Juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui sont évalués au moyen de techniques d'évaluation fondées sur des données observables, dans la mesure du possible. Diverses techniques d'évaluation sont utilisées, selon un certain nombre de facteurs, notamment la comparaison avec des instruments similaires pour lesquels des cours du marché observables existent et l'examen de transactions récentes réalisées dans des conditions de concurrence normale. Les données d'entrée et les hypothèses clés utilisées sont propres à chaque société et peuvent comprendre les taux d'actualisation estimés et la volatilité prévue des prix. Des changements de données d'entrée clés peuvent entraîner une variation de la juste valeur présentée pour ces instruments financiers détenus par le Fonds.

Utilisation de jugements

Classement et évaluation des placements

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds, le gestionnaire doit exercer des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. Le gestionnaire a évalué le modèle économique du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers ainsi que sa performance globale sur la base de la juste valeur, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Monnaie fonctionnelle

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, étant considéré comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des opérations, événements et conditions sous-jacents du Fonds, compte tenu de la manière dont les titres sont émis et rachetés et dont le rendement et la performance du Fonds sont évalués.

Intérêts dans des entités structurées non consolidées

Afin de déterminer si un Fonds sous-jacent ou un FNB dans lequel le Fonds investit, mais qu'il ne consolide pas, respecte la définition d'une entité structurée, le gestionnaire doit exercer des jugements importants visant à établir si ces fonds sous-jacents possèdent les caractéristiques typiques d'une entité structurée. Ces Fonds sous-jacents respectent la définition d'une entité structurée, car :

- I. les droits de vote dans les Fonds sous-jacents ne sont pas des facteurs dominants pour décider qui les contrôle;
- II. les activités des Fonds sous-jacents sont assujetties à des restrictions aux termes de leurs documents de placement;
- III. les Fonds sous-jacents ont des objectifs de placement précis et bien définis visant à offrir des occasions de placement aux investisseurs tout en leur transférant les risques et avantages connexes.

Par conséquent, de tels placements sont comptabilisés à la JVRN. La note 10 résume les détails des participations du Fonds dans ces Fonds sous-jacents, le cas échéant.

NOTES ANNEXES

5. Impôts sur le résultat

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Par conséquent, il est assujéti à l'impôt pour ce qui est de ses bénéfiques, y compris le montant net des gains en capital réalisés pour l'année d'imposition, qui ne sont ni payés ni à payer à ses porteurs de titres à la fin de l'année d'imposition. La fin de l'année d'imposition du Fonds est en décembre. Le Fonds peut être assujéti aux retenues à la source d'impôts étrangers. En général, le Fonds traite les retenues d'impôts à la source en tant que charges portées en réduction du bénéfice aux fins du calcul de l'impôt. Le Fonds distribuera des montants suffisants tirés de son bénéfice net aux fins du calcul de l'impôt, au besoin, afin de ne pas payer d'impôt sur le résultat, à l'exception des impôts remboursables sur les gains en capital, le cas échéant.

Les pertes du Fonds ne peuvent être attribuées aux investisseurs et sont conservées par le Fonds pour des exercices futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement jusqu'à 20 ans afin de réduire le bénéfice imposable et les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Les pertes en capital peuvent être reportées prospectivement indéfiniment afin de réduire les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Se reporter à la note 10 pour les reports prospectifs de pertes fiscales du Fonds.

6. Frais de gestion et frais d'exploitation

Le gestionnaire reçoit des frais de gestion pour la prise de dispositions relatives à la gestion du portefeuille de placements, l'analyse des placements, la formulation de recommandations et la prise de décisions quant aux placements, ainsi que pour la prise de dispositions de courtage pour l'achat et la vente de titres en portefeuille et la conclusion d'ententes avec des courtiers inscrits pour l'achat et la vente de titres du Fonds par des porteurs de titres. Les frais de gestion sont calculés pour chaque série de titres du Fonds en tant que pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative quotidienne de la série.

Des frais d'administration annuels à taux fixe (les « frais d'administration ») sont facturés à chaque série du Fonds, le cas échéant, et, en retour, le gestionnaire prend en charge tous les frais d'exploitation du Fonds autres que certains frais précis associés au Fonds. Les frais d'administration sont calculés pour chaque série de titres du Fonds en tant que pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative quotidienne de la série.

Les autres frais associés au Fonds comprennent les taxes et impôts (y compris, mais sans s'y limiter, la TPS/TVH et l'impôt sur le résultat), les intérêts et les coûts d'emprunt, l'ensemble des frais et des charges du comité d'examen indépendant (« CEI ») du Fonds Counsel, les coûts engagés pour respecter l'exigence réglementaire en matière de production de l'Aperçu du Fonds, les frais payés aux fournisseurs de services externes afférents aux recouvrements ou aux remboursements d'impôt ou à la préparation de déclarations de revenus à l'étranger pour le compte du Fonds, et tous les nouveaux frais associés aux services externes qui n'étaient pas généralement facturés dans le secteur canadien des fonds communs de placement après la date de dépôt du plus récent prospectus simplifié du Fonds.

Le gestionnaire peut renoncer aux frais de gestion et d'administration ou les absorber à son gré et mettre fin à la renonciation ou à l'absorption de ces frais en tout temps, sans préavis. Se reporter à la note 10 pour les taux des frais de gestion et d'administration imputés à chaque série de titres.

7. Capital du Fonds

Le capital du Fonds, qui comprend l'actif net attribuable aux porteurs de titres, est réparti entre les différentes séries, lesquelles comportent chacune un nombre illimité de titres. Les titres en circulation du Fonds aux 31 mars 2025 et 2024 ainsi que les titres qui ont été émis, réinvestis et rachetés au cours de ces périodes sont présentés dans l'état de l'évolution de la situation financière. Le gestionnaire gère le capital du Fonds conformément aux objectifs de placement décrits à la note 10.

8. Risques découlant des instruments financiers

a) Exposition au risque et gestion du risque

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers, tels qu'ils sont définis dans l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (« IFRS 7 »). L'exposition du Fonds aux risques financiers est concentrée dans ses placements, lesquels sont présentés dans le tableau des placements au 31 mars 2025, regroupés par type d'actif, région géographique et secteur.

Le gestionnaire cherche à atténuer les éventuelles répercussions néfastes de ces risques sur le rendement du Fonds par l'embauche de conseillers en portefeuille professionnels et expérimentés, par la surveillance quotidienne des positions du Fonds et des événements du marché ainsi que par la diversification du portefeuille de placements en respectant les contraintes des objectifs de placement du Fonds; il peut aussi, le cas échéant, avoir recours à des instruments dérivés à titre de couverture de certains risques. Pour faciliter la gestion des risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance, dont le rôle consiste à superviser les activités de placement du Fonds et à s'assurer de la conformité avec la stratégie de placement établie du Fonds, les directives internes et la réglementation des valeurs mobilières.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières au fur et à mesure que celles-ci deviennent exigibles. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats potentiels quotidiens en espèces de titres rachetables. Pour surveiller la liquidité de ses actifs, le Fonds a recours à un programme de gestion du risque de liquidité permettant de calculer le nombre de jours nécessaires pour convertir les placements détenus par le Fonds en espèces au moyen d'une approche de liquidation sur plusieurs jours. Cette analyse du risque de liquidité évalue la liquidité du Fonds en fonction de pourcentages de liquidité minimale prédéterminés établis pour diverses périodes et est surveillée sur une base trimestrielle. En outre, le Fonds peut emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats.

DIVIDENDE MONDIAL COUNSEL

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

NOTES ANNEXES

8. Risques découlant des instruments financiers (suite)

b) Risque de liquidité (suite)

Le cas échéant, d'autres fonds d'investissement gérés par GPCV (les « principaux Fonds ») peuvent investir dans les titres de série O offerts par le Fonds en vertu d'une dispense de prospectus, conformément aux objectifs de placement de ces fonds. Les titres de la série Patrimoine privé peuvent également être émis en vertu d'une dispense de prospectus en faveur des investisseurs du programme Patrimoine privé offert par IPC Valeurs mobilières, société affiliée à GPCV. À l'occasion, ces placements peuvent être rééquilibrés en réduisant leur pondération au sein du Fonds ou en les éliminant entièrement. Dans les deux cas, selon la taille du placement d'un grand investisseur, une telle mesure pourrait entraîner un rachat important du Fonds. Pour satisfaire à un tel rachat, le Fonds pourrait devoir vendre des placements du portefeuille. Par conséquent, il est possible que le Fonds vende un placement donné avant qu'il n'ait atteint le cours souhaité par le gestionnaire, ce qui pourrait affecter les rendements du Fonds. De plus, le Fonds pourrait réaliser des gains en capital sur ses placements plus rapidement que prévu, ce qui pourrait entraîner la distribution de gains en capital aux investisseurs du Fonds (et pourrait donc donner lieu à un impôt payable par l'investisseur) qui n'aurait peut-être pas eu lieu ou qui aurait peut-être eu lieu à une date ultérieure. En ce qui concerne les montants détenus et les changements en lien avec la série O et/ou la série Patrimoine privé au cours de la période, veuillez consulter les montants présentés dans les états de la situation financière et les états de l'évolution de la situation financière.

Pour agir en conformité avec la réglementation sur les valeurs mobilières, le Fonds doit conserver au moins 85 % de son actif dans des placements liquides (c.-à-d. des placements qui peuvent être rapidement vendus).

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés ou échangés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds, fluctuent en raison de variations des taux de change. En règle générale, la valeur des placements libellés dans une devise augmente lorsque la valeur du dollar canadien baisse (par rapport aux devises). À l'inverse, lorsque la valeur du dollar canadien augmente par rapport aux devises, la valeur des placements libellés dans une devise baisse.

La note 10 indique les devises, le cas échéant, auxquelles le Fonds avait une exposition importante, tant pour les instruments financiers monétaires que non monétaires, et illustre l'incidence potentielle, en dollars canadiens, sur l'actif net du Fonds d'une hausse ou d'une baisse de 5 % du dollar canadien relativement à toutes les devises, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

La sensibilité du Fonds au risque de change présentée à la note 10 comprend l'incidence indirecte potentielle des Fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés, y compris les contrats de change à terme de gré à gré. Les autres actifs financiers et passifs financiers (y compris les dividendes et les intérêts à recevoir, ainsi que les sommes à recevoir ou à payer pour les placements vendus ou achetés) libellés en devises n'exposent pas le Fonds à un risque de change important.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers portant intérêt. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue selon les variations des taux d'intérêt du marché en vigueur. En règle générale, la valeur de ces titres augmente lorsque les taux d'intérêt baissent et diminue lorsqu'ils augmentent.

Si l'exposition est importante, la note 10 résume les instruments financiers portant intérêt du Fonds selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance et illustre l'incidence potentielle sur l'actif net du Fonds d'une hausse ou d'une baisse de 1 % des taux d'intérêt en vigueur, la courbe des taux évoluant en parallèle et toute autre variable demeurant constante. La sensibilité du Fonds aux fluctuations des taux d'intérêt a été estimée au moyen de la duration moyenne pondérée. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

La sensibilité du Fonds au risque de taux d'intérêt présentée à la note 10 comprend l'incidence indirecte potentielle des fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les autres instruments du marché monétaire sont à court terme et ne sont généralement pas exposés à un risque de taux d'intérêt impliquant des montants importants.

e) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en fonction des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations découlent de facteurs propres à un placement individuel ou à son émetteur, ou d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment du marché. Tous les placements présentent un risque de perte en capital. Ce risque est géré grâce à une sélection minutieuse de placements et d'autres instruments financiers conformes aux stratégies de placement. À l'exception de certains contrats dérivés, le risque maximal découlant des instruments financiers équivaut à leur juste valeur. Le risque maximal de perte sur certains contrats dérivés, comme des contrats à terme de gré à gré, des swaps ou des contrats à terme standardisés équivaut à leurs montants notionnels. Dans le cas d'options d'achat (de vente) et de positions vendeur sur contrats à terme standardisés, la perte pour le Fonds continue d'augmenter, théoriquement sans limite, au fur et à mesure que la juste valeur de l'élément sous-jacent augmente (diminue). Toutefois, ces instruments sont généralement utilisés dans le cadre du processus global de gestion des placements afin de gérer le risque provenant des placements sous-jacents et n'augmentent généralement pas le risque de perte global du Fonds. Pour atténuer ce risque, le Fonds s'assure de détenir à la fois l'élément sous-jacent, la couverture en espèces ou la marge, dont la valeur équivaut à celle du contrat dérivé ou lui est supérieure.

L'autre risque de prix découle habituellement de l'exposition aux titres de capitaux propres et aux titres liés aux marchandises. Si l'exposition est importante, la note 10 illustre l'augmentation ou la diminution possible de l'actif net du Fonds si les cours des Bourses où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 10 %, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

La sensibilité du Fonds à l'autre risque de prix présentée à la note 10 comprend l'incidence indirecte potentielle des fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés.

DIVIDENDE MONDIAL COUNSEL

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

NOTES ANNEXES

8. Risques découlant des instruments financiers (suite)

f) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement pris envers le Fonds. La note 10 résume l'exposition du Fonds au risque de crédit, si une telle exposition s'applique et est importante.

Si elles sont présentées, les notes de crédit et les catégories de crédit sont basées sur les notes d'une agence de notation désignée. L'exposition indirecte au risque de crédit peut provenir des titres à revenu fixe, tels que les obligations, détenus par des fonds sous-jacents ou des FNB, le cas échéant. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres.

Afin de réduire la possibilité d'un défaut de règlement, la livraison des titres vendus se fait simultanément contre paiement, quand les pratiques du marché le permettent, au moyen d'un dépôt central ou d'une agence de compensation et de dépôt lorsque c'est la façon de procéder.

La valeur comptable des placements et des autres actifs représente l'exposition maximale au risque de crédit à la date de l'état de la situation financière. Le Fonds peut effectuer des opérations de prêt sur titres avec d'autres parties et peut aussi être exposé au risque de crédit découlant des contreparties aux instruments dérivés qu'il pourrait utiliser. Le risque de crédit associé à ces opérations est jugé minime puisque toutes les contreparties ont une cote de solvabilité équivalant à une note de crédit d'une agence de notation désignée d'au moins A-1 (faible) pour la dette à court terme ou de A pour la dette à long terme, selon le cas.

g) Fonds sous-jacents

Le Fonds peut investir dans des fonds sous-jacents et peut être exposé indirectement au risque de change, au risque de taux d'intérêt, à l'autre risque de prix et au risque de crédit en raison des fluctuations de la valeur des instruments financiers détenus par les fonds sous-jacents. La note 10 résume l'exposition du Fonds à ces risques provenant des fonds sous-jacents, si une telle exposition s'applique et est importante.

9. Autres informations

Abréviations

Les devises, le cas échéant, sont présentées dans les présents états financiers en utilisant les codes de devises suivants :

Code de la devise	Description	Code de la devise	Description	Code de la devise	Description
AUD	Dollar australien	HUF	Forint hongrois	PLN	Zloty polonais
AED	Dirham des Émirats arabes unis	IDR	Rupiah indonésienne	QAR	Rial du Qatar
BRL	Real brésilien	ILS	Shekel israélien	RON	Leu roumain
CAD	Dollar canadien	INR	Roupie indienne	RUB	Rouble russe
CHF	Franc suisse	JPY	Yen japonais	SAR	Riyal saoudien
CLP	Peso chilien	KOR	Won sud-coréen	SEK	Couronne suédoise
CNY	Yuan chinois	MXN	Peso mexicain	SGD	Dollar de Singapour
COP	Peso colombien	MYR	Ringgit malaisien	THB	Baht thaïlandais
CZK	Couronne tchèque	NGN	Naira nigérian	TRL	Livre turque
DKK	Couronne danoise	NOK	Couronne norvégienne	USD	Dollar américain
EGP	Livre égyptienne	NTD	Nouveau dollar de Taïwan	VND	Dong vietnamien
EUR	Euro	NZD	Dollar néo-zélandais	ZAR	Rand sud-africain
GBP	Livre sterling	PEN	Nouveau sol péruvien	ZMW	Kwacha zambien
GHS	Cedi ghanéen	PHP	Peso philippin		
HKD	Dollar de Hong Kong	PKR	Roupie pakistanaise		

DIVIDENDE MONDIAL COUNSEL

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

NOTES ANNEXES

10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a))

a) Constitution du Fonds et renseignements sur les séries

Série	Date d'établissement/ de rétablissement	Placement minimal (\$)	Frais de gestion ⁶ (%)	Frais d'administration ⁶ (%)
Série A ¹	13 juillet 2012	500	1,90	0,25
Série E ⁷	23 mai 2025	75 000	1,71	0,29
Série F ²	13 juillet 2012	500	0,90	0,15
Série I ^{2,3}	13 juillet 2012	500	–	0,15
Série O ⁴	24 juillet 2012	–	–	–
Série Patrimoine privé ⁵	13 juillet 2012	–	–	0,15

- 1) Les titres de la série A sont assujettis à des frais d'acquisition ou de rachat; ces frais sont fondés sur le mode de souscription choisi. Les titres achetés en vertu du mode de souscription avec frais d'acquisition peuvent être assujettis à des frais négociés allant jusqu'à 5 % au moment de la souscription initiale. Les titres achetés antérieurement en vertu du mode de souscription avec frais de rachat peuvent être assujettis à des frais de rachat allant jusqu'à 3,5 % (selon la date de souscription initiale); les nouveaux titres ne sont pas offerts en vertu de ce mode, mais ils peuvent seulement être acquis au moyen d'échanges à partir d'autres Fonds Counsel.
- 2) Des frais de consultation négociables ou des frais établis en fonction de l'actif (plus les taxes de vente) sont à payer par les investisseurs à leur(s) courtier(s) relativement aux titres de cette série détenus. Les frais peuvent être perçus par le gestionnaire dans le compte de l'investisseur au moyen du rachat de titres et remis au courtier à la demande de l'investisseur. Le courtier peut également percevoir les frais directement auprès de l'investisseur.
- 3) Les frais de gestion attribuables à cette série correspondent à ceux de la série F, mais sont payables par l'investisseur directement au gestionnaire plutôt que par le Fonds, généralement au moyen du rachat mensuel de titres.
- 4) Il n'y a pas de frais de gestion ou de frais d'administration pour cette série, parce que les titres de cette série sont conçus pour faciliter les placements dans des fonds de fonds, où la duplication des frais de gestion est interdite.
- 5) Aucuns frais de gestion ne sont imputés à la série Patrimoine privé. Un investisseur doit conclure une entente pour prendre part à un programme géré discrétionnaire offert par IPC Valeurs mobilières et accepter de payer certains frais fondés sur l'actif.
- 6) Le gestionnaire peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion (directement ou indirectement) ou aux frais d'administration payables par les investisseurs ou les diminuer. Les investisseurs particuliers peuvent être admissibles à une remise sur les frais de gestion sous réserve de certaines exigences, comme le décrit le prospectus simplifié du Fonds.
- 7) Cette série n'est pas offerte à la vente et les parts ont été émises en faveur des investisseurs pour faciliter une fusion.

b) Reports prospectifs de pertes fiscales

À la fin de la dernière année d'imposition, aucune perte en capital ni autre qu'en capital n'était disponible pour un report prospectif aux fins de l'impôt.

c) Prêt de titres

	31 mars 2025		31 mars 2024	
	(\$)		(\$)	
Valeur des titres prêtés	5 161		902	
Valeur des biens reçus en garantie	5 484		954	

	31 mars 2025		31 mars 2024	
	(\$)	(%)	(\$)	(%)
Revenus de prêts de titres bruts	12	100,0	2	100,0
Impôt retenu à la source	–	–	–	–
	12	100,0	2	100,0
Paiements à l'agent de prêt de titres	(2)	(16,7)	–	–
Revenu tiré du prêt de titres	10	83,3	2	100,0

d) Commissions

Pour les périodes terminées les 31 mars 2025 et 2024, les commissions versées par le Fonds n'ont pas généré de services de tiers fournis ou payés par les courtiers.

e) Risques découlant des instruments financiers

i. Exposition au risque et gestion du risque

Le Fonds vise à générer un revenu de dividendes et une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des actions canadiennes, américaines et internationales.

DIVIDENDE MONDIAL COUNSEL

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

NOTES ANNEXES

10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a)) (suite)

e) Risques découlant des instruments financiers (suite)

ii. Risque de change

Les tableaux ci-après résument l'exposition du Fonds au risque de change.

Devise	31 mars 2025				Incidence sur l'actif net			
	Placements (\$)	Trésorerie et placements à court terme (\$)	Instruments dérivés (\$)	Exposition nette* (\$)	Renforcement de 5 %		Affaiblissement de 5 %	
					(\$)	(%)	(\$)	(%)
USD	91 483	348	–	91 831				
NTD	11 637	–	–	11 637				
EUR	9 631	222	–	9 853				
CHF	8 712	250	–	8 962				
HKD	7 964	–	–	7 964				
SGD	4 021	8	–	4 029				
AUD	3 834	5	–	3 839				
THB	3 714	1	–	3 715				
CNY	3 334	–	–	3 334				
NOK	2 939	24	–	2 963				
JPY	2 923	7	–	2 930				
DKK	2 047	–	–	2 047				
KOR	1 591	–	–	1 591				
HUF	658	–	–	658				
BRL	508	5	–	513				
MYR	473	39	–	512				
IDR	490	12	–	502				
ILS	429	–	–	429				
GBP	398	1	–	399				
PEN	–	5	–	5				
Total	156 786	927	–	157 713				
% de l'actif net	96,2	0,6	–	96,8				
Total de la sensibilité aux variations des taux de change					(7 886)	(4,8)	7 886	4,8

DIVIDENDE MONDIAL COUNSEL

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

NOTES ANNEXES

10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a)) (suite)

e) Risques découlant des instruments financiers (suite)

ii. Risque de change (suite)

Devise	31 mars 2024				Incidence sur l'actif net			
	Placements (\$)	Trésorerie et placements à court terme (\$)	Instruments dérivés (\$)	Exposition nette* (\$)	Renforcement de 5 %		Affaiblissement de 5 %	
					(\$)	(%)	(\$)	(%)
USD	61 090	401	–	61 491				
EUR	10 507	7	–	10 514				
NTD	8 714	1 358	–	10 072				
HKD	6 338	–	–	6 338				
CHF	6 272	11	–	6 283				
AUD	5 668	47	–	5 715				
CNY	2 794	–	–	2 794				
DKK	2 667	13	–	2 680				
JPY	2 459	10	–	2 469				
THB	1 693	1	–	1 694				
NOK	993	–	–	993				
SGD	880	9	–	889				
BRL	825	5	–	830				
SEK	679	29	–	708				
MYR	579	8	–	587				
KOR	217	2	–	219				
TRL	170	–	–	170				
GBP	69	39	–	108				
IDR	19	40	–	59				
HUF	25	–	–	25				
PEN	–	7	–	7				
Total	112 658	1 987	–	114 645				
% de l'actif net	99,0	1,7	–	100,7				
Total de la sensibilité aux variations des taux de change					(5 732)	(5,0)	5 732	5,0

* Comprend les instruments financiers monétaires et non monétaires.

Le Fonds applique une stratégie de couverture dynamique en vertu de laquelle il vise une couverture à l'égard des monnaies étrangères en fonction des attentes de Counsel en matière de taux de change futurs à ce moment. Au 31 mars 2025, le Fonds visait une couverture de 0,0 % (0,0 % en 2024) à l'égard du dollar américain, de 0,0 % (0,0 % en 2024) à l'égard de l'euro et de 0,0 % (0,0 % en 2024) à l'égard de la livre sterling.

iii. Risque de taux d'intérêt

Aux 31 mars 2025 et 2024, le Fonds n'avait aucune exposition importante au risque de taux d'intérêt.

iv. Autre risque de prix

Incidence sur l'actif net	Augmentation de 10 %		Diminution de 10 %	
	(\$)	(%)	(\$)	(%)
31 mars 2025	16 091	9,9	(16 091)	(9,9)
31 mars 2024	11 266	9,9	(11 266)	(9,9)

v. Risque de crédit

Aux 31 mars 2025 et 2024, le Fonds n'avait aucune exposition importante au risque de crédit.

DIVIDENDE MONDIAL COUNSEL

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

NOTES ANNEXES

10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a)) (suite)

f) Classement de la juste valeur

Le tableau ci-après résume la juste valeur des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur décrite à la note 3.

	31 mars 2025				31 mars 2024			
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actions	96 115	64 795	–	160 910	112 658	–	–	112 658
Total	96 115	64 795	–	160 910	112 658	–	–	112 658

La méthode du Fonds consiste à comptabiliser les transferts vers ou depuis les différents niveaux de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Au cours de la période close le 31 mars 2025, les actions autres que nord-américaines étaient fréquemment transférées entre le niveau 1 (prix non rajustés cotés) et le niveau 2 (prix rajustés). Au 31 mars 2025, ces titres étaient classés dans le niveau 2 (niveau 1 en 2024).

g) Placements détenus par les autres fonds gérés par le gestionnaire

Les placements détenus par les autres fonds gérés par le gestionnaire, investis dans la série 0 du Fonds, le cas échéant (comme il est décrit à la rubrique *Constitution du Fonds et renseignements sur les séries* de la note 10), s'établissaient comme suit :

	31 mars 2025	31 mars 2024
	(\$)	(\$)
Autres fonds gérés par le gestionnaire	55 125	53 584

h) Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers

Aux 31 mars 2025 et 2024, aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation.

i) Intérêts dans des entités structurées non consolidées

Aux 31 mars 2025 et 2024, le Fonds n'avait aucun placement dans des fonds sous-jacents.

j) Événement postérieur

Lors d'une assemblée qui s'est tenue le 12 mai 2025, les investisseurs du Valeur américaine Counsel et du Valeur internationale Counsel (les « Fonds dissous ») ont approuvé la fusion proposée des Fonds dissous avec le Fonds. Les Fonds dissous ont été fusionnés avec le Fonds le 23 mai 2025. Le 23 mai 2025, 34 737 \$ ont été injectés dans le Fonds en raison de la fusion. GPCV ne croit pas que cette fusion signifie des changements importants en ce qui concerne le Fonds.